

Welvaartstraat 14-B2200 HERENTALS

Code EAN Sac	5,4108E+12
Code EAN cart./Technifil	5,4108E+12
Code EAN Palette	



FICHE TECHNIQUE

1170 cc
263x160 mm
244x141 mm
224x121 mm
38 mm
40 mm
15,32 g
CR (3)
75 µ
3000/8000 (0)
(1)
NO
ALU/ALU
2,1 mm
-40°C-350°C

CR1150 8x100

#Pièces par carton :	800
#Pièces par sac	100
#Sacs par carton	8
#Cartons par palette	12
#Cartons par couche	4
#Couches par palette	3
#Pièces par palette	9600
Dimension carton L.P.H	585x345x660mm
Tare carton (kg)	1,70
Carton net (kg)	12,26
Carton brut (kg)	13,96
Palette brute (kg)	197,47
Hauteur de la palette (mètre)	2,18
Pays de production	(10)

POUR DES INFORMATIONS DÉTAILLÉES, CONSULTEZ notre: « Déclaration de conformité pour récipients et couvercles en feuille d'aluminium » - www.aluvin.be

Fabriqué à partir de matériaux conformes aux dispositions suivantes :

- * Règlement 1935/2004/CE concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et règlement 2023/2006/CE relatif aux Bonnes Pratiques de Fabrication.
- * Norme européenne EN602:2004 « Aluminium et alliages d'aluminium Produits corroyés Composition chimique des demi-produits utilisés pour la fabrication d'articles destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires et EN573-3:2019 « Aluminium et alliages d'aluminium-composition chimique »
- * Belgique : Arrêté royal du 12 juin 2017 modifiant l'arrêté royal du 11 mai 1992 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires. Arrêté royal du 17 février 2021 concernant les matériaux et objets en métal destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires
- * France: Arrêté du 17/8/1987 relatif aux matériaux et objets en aluminium ou en alliages d'aluminium au contact des denrées, produits et boissons alimentaires; DGCCRF document DM/4B/COM/001, fiche MCDA n°2B, version 1/1/2016
- * Pays-Bas: « Warenwetregeling verpakking en gebruiksartikelen » (règlement sur les emballages et produits de consommation), 328583-117560-VGP.
- * Les produits sont exempts d'OGM, d'allergènes, de nanoparticules, de bisphénol A et sont d'origine non animale.

Conditions appropriées de transport, de stockage et d'utilisation :

- * Stockage à long terme à 12-24°C et transport à court terme à 10-35°C, dans une atmosphère aussi sèche que possible.
- * Éviter l'humidité (moiteur, condensation, ...).
- * Prévoir 2 à 3 jours pour le stockage intermédiaire, lors du passage d'une salle de traitement froide à une salle chaude ou humide. Ouvrir l'emballage 2 à 3 heures avant l'utilisation
- * La barquette en aluminium peut être utilisée dans une plage de températures : de 40°C / +350°C (max 60 min). Cependant, le contenu des récipients remplis peut influencer ces limites. Toujours retirer le couvercle avant d'enfourner.
- * Il est recommandé d'éviter tout contact avec des produits fortement acides et/ou alcalins et des aliments salés. Les récipients en feuille d'aluminium non revêtu ne conviennent pas comme ustensiles de cuisson de solutions aqueuses. L'ébullition ou le réchauffement de solutions aqueuses à 95°C ou plus doivent être limités à 1 heure maximum.
- * L'adéquation de récipients en feuille d'aluminium non revêtu à des applications spécifiques doit être vérifiée par l'utilisateur/le client/l'emballeur concerné.

Tolérances (EN546-3-2007) : épaisseur et poids +/- 8 % dimensions +/- 1 mm par côté

(0) Ou équivalent

- (1) Lubrifiant approuvé pour contact alimentaire. La quantité utilisée dépend de la forme et de la complexité de la barquette.
- (2) Modèle rectangulaire avec bord vertical.
- (3) Modèle rectangulaire avec bord roulé.
- (4) Modèle rond avec bord vertical
- (5) Modèle rond avec bord roulé.
- (6) Couvercle en aluminium
- (7) Paroi lisse
- (8) Formes spéciales.
- (9) Produit en Belgique par Aluvin
- (10) Produit en Europe pour Aluvin

Version 10

Date de création : 18/04/2021 Date d'expiration : 17/04/2024 ou lors de la publication de la version



